



COMMUNE DE TRAENHEIM

Juillet-Aout 2026

GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS

JUILLET

Monsieur	WILHELM	Roland	77	02/07/1949
Madame	SCHUHMACHER née ZORES	Evelyne	76	07/07/1950
Monsieur	DESJARDINS	Jacques	89	18/07/1937
Monsieur	KISTER	Albert	80	20/07/1946
Monsieur	STROHMENGER	Gérard	76	25/07/1950
Madame	ANSTOTZ née MOCHÉL	Jacqueline	86	25/07/1940
Monsieur	PERUGGIA	Jean-Paul	80	29/07/1946

AOUT

Madame	PERUGGIA née SIEBLER	Michèle	80	01/08/1946
Mademoiselle	MEYER	Marlyse	79	05/08/1947
Madame	BERGER-TROESCH née HECKMANN	Arlette	78	09/08/1948
Monsieur	BENOIT	Jean-Marie	79	13/08/1947
Monsieur	BARTH	Gilbert	79	25/08/1947
Madame	LORENTZ née MOCHÉL	Mariette	95	26/08/1931

SELECT'OM – SIMPLIFICATION DU TRI : NOUVEAUTÉS !

La gestion des déchets évolue dans notre commune avec l'arrivée du dispositif **Select 'om**. Cette nouvelle organisation a pour objectif de simplifier le tri et la collecte des déchets pour l'ensemble des habitants.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Un **seul bac jaune** est désormais destiné au tri de l'ensemble des emballages (plastiques et métaux) ainsi que des papiers et cartons. L'utilisation des sacs jaunes n'est plus autorisée.
- Le **rythme de collecte est modifié** :
 - Le bac des ordures ménagères (vert ou noir) sera collecté tous les 15 jours.
 - Le bac des emballages et papiers (jaune ou bleu) sera également collecté tous les 15 jours, en alternance avec les ordures ménagères.
- La collecte du **verre reste inchangée** et continue de s'effectuer comme auparavant.

Afin d'accompagner ces changements, Select 'om a distribué dans les boîtes aux lettres de chaque foyer un courrier d'information comprenant :

- Une lettre présentant le nouveau dispositif
- Un formulaire de demande de bac jaune
- Un mémo de tri
- Le nouveau calendrier de collecte.

Les autocollants à coller sur les couvercles des bacs bleus avec les nouvelles consignes de tri sont disponibles en mairie. Cette évolution sera déployée à Traenheim à **partir du 11 septembre 2026**.

Les habitants sont invités à prendre connaissance des informations qui leur ont été transmises et à se préparer à ces nouvelles modalités de collecte.

Ensemble, contribuons à la réussite de ce changement au service de notre cadre de vie et de l'environnement.

REGISTRE PERSONNES VULNERABLES

Le Maire, avec l'appui de la commission "solidarité", a mis en place un registre des personnes vulnérables qui sera utilisé en cas de risques exceptionnels (inondation, canicule, plan grand froid, épidémie, incendie, etc.). L'inscription à ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personnes âgées, handicapées ou isolées. Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soin à domicile).

Le formulaire d'inscription, joint à cet avis, est également disponible sur Intramuros.

Le registre et les données collectées resteront strictement confidentiels et uniquement à disposition de la mairie. Vous pouvez, à tout moment, demander l'annulation ou la modification de votre inscription.

Et pour rappel, une information solidarité commence par une attention vis-à-vis de son voisinage.

RESTEZ INFORMÉS TOUT L'ÉTÉ AVEC INTRAMUROS

Pendant toute la période estivale, restez connectés à l'actualité de votre commune grâce à l'application **Intramuros**.

En quelques clics, recevez les informations importantes en temps réel :

- ☀️ Alertes canicule et recommandations ;
- 🔥 Niveau de sécheresse et restrictions d'usage de l'eau ;
- 🏛️ Fermetures exceptionnelles de la mairie et des services municipaux ;
- 🚧 Travaux, événements, animations et informations pratiques.

L'application vous permet également de **signaler facilement un problème** (voirie, éclairage public, dépôts sauvages, incivilités, objets trouvés etc...) afin d'en informer rapidement les services municipaux.

Téléchargez gratuitement l'application **Intramuros** sur votre smartphone et activez les notifications pour ne manquer aucune information essentielle tout au long de l'été. **Un été bien informé, c'est un été plus serein !**

DATES A RETENIR

- **Dimanche 2 août 2026** : Pinot & Sono organisé au Domaine Fischbach
- **Mercredi 12 août 2026 de 17h à 20h** : Don du sang à la salle socioculturelle
- **Mardi 1^{er} septembre 2026** : Rentrée scolaire
- **Vendredi 11 septembre 2026** : Changement de jour et de rythme de collecte de déchets ménagers et recyclage
- **Du lundi 10 au samedi 29 août 2026** : le club de tennis de Westhoffen-Traenheim (WTTTC) organise son premier tournoi : le tournoi des Cerisiers. Des week-ends à thème sont organisés. Venez nombreux ! Inscription via Ten'up.

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES ET RECYCLAGE



Prochaine collecte de tri (poubelles bleue/jaune + sacs plastiques) :

- ✓ **Vendredi 24 juillet 2026**
- ✓ **Vendredi 21 août 2026**

En raison des jours fériés au mois de juillet 2026, la collecte des ordures ménagères se fera :

- ✓ **Vendredi 17 juillet 2026**

Le secrétariat de la mairie sera fermé du vendredi 3 juillet à 12h00 au dimanche 19 juillet inclus.



Avec nos meilleures salutations
Jean-Yves STOLLESTEINER et le Conseil Municipal

4, Rue de l'Ecole - 67310 TRAENHEIM

Tél.03.88.50.38.59 – Courriel : mairie@traenheim.fr – site internet : <https://www.intramuros.org/traenheim>





FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Le Maire, avec l'appui de la commission "solidarité", a mis en place un registre des personnes vulnérables qui sera utilisé en cas de risques exceptionnels (inondation, canicule, plan grand froid, épidémie, incendie, etc.). L'inscription à ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personnes âgées, handicapées ou isolées. Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soin à domicile).

Le formulaire d'inscription est également disponible sur Intramuros.

Le registre et les données collectées resteront strictement confidentiels et uniquement à disposition de la mairie. Vous pouvez, à tout moment, demander l'annulation ou la modification de votre inscription.

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

N° de téléphone 1 : _____

N° de téléphone 2 : _____

COCHEZ LA CARTE CORRESPONDANTE :

- ☐ Personne âgée de plus de 65 ans
- ☐ Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- ☐ Personne handicapée reconnue et résidant à leur domicile

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM, Prénom : _____

Adresse : _____

N° de téléphone 1 : _____

N° de téléphone 2 : _____

Lien de parenté avec le demandeur : _____

Le cas échéant, les coordonnées du service intervenant à domicile :

NOM, Prénom : _____

Qualité : _____

Adresse : _____

N° de téléphone 1 : _____

N° de téléphone 2 : _____

Fait à _____ le _____

Par (NOM, Prénom et qualité de la tierce personne ayant effectué la demande) :

Signature



Le mot du Maire – Juillet 2026

Chères Traenheimoises, chers Traenheimois,

Toujours dans un souci de vous tenir informés de l'actualité de notre village, voici le troisième « Mot du Maire ». Je vous remercie encore une fois pour vos retours très positifs et vos remarques toujours constructives.

Ecole intercommunale

Je vous en avais parlé dans le premier numéro de ce mot : les communes de Balbronn, Bergbieten, Traenheim et Westhoffen ont décidé de réactiver le projet d'école intercommunale. Et les choses bougent ! Ce projet intervient dans une situation difficile pour nos écoles. La baisse démographique va se poursuivre au moins jusqu'en 2030. De nombreuses classes vont être amenées à fermer et c'est dans ce contexte que nous souhaitons nous organiser, avec les 3 autres villages, afin d'anticiper ces fermetures et proposer une école adaptée à nos besoins et évolutive.

De nombreuses réunions ont eu lieu afin de définir nos besoins et un lieu. Deux options sont pour le moment retenues : agrandissement de l'école de Westhoffen ou construction d'une nouvelle école sur un terrain de Westhoffen.

La Communauté de Communes va entreprendre le chiffrage de ces deux projets.

Il s'agit bien sûr d'un projet à long terme dont nous vous reparlerons régulièrement.

Périscolaire de midi année scolaire 2026/2027

Nous vous informons qu'à compter de la rentrée 2026-2027, le périscolaire de midi sera organisé à Westhoffen pour les communes de Balbronn, Bergbieten, Traenheim et Westhoffen sous l'administration de la Communauté de Communes et la gestion de l'ALEF.

Pourquoi ce changement ? Ce choix s'inscrit dans un projet intercommunal ambitieux visant à construire une offre scolaire et périscolaire pérenne, de qualité et adaptée aux attentes des familles. Notre objectif est clair : sécuriser durablement ce service, garantir un encadrement professionnel et préparer un futur regroupement scolaire structurant pour notre territoire.

La solution actuelle, bien que précieuse et historiquement efficace, repose aujourd'hui sur un équilibre fragile, dépendant de bénévoles et d'un acteur privé, sans garantie de continuité à long terme.

Afin de permettre l'acheminement des enfants vers Westhoffen, grâce à un transport entièrement pris en charge par la Communauté de Communes, les horaires scolaires et de transport vont être ajustés. Cette adaptation répondra directement à deux points d'amélioration identifiés par les familles : un horaire d'arrivée du bus le matin inadapté, générant une perte de temps de classe, ainsi qu'une pause méridienne jugée insuffisante. La nouvelle organisation permettra de corriger ces deux situations.

La mise en place d'un service structuré à Westhoffen constitue une étape essentielle pour répondre aux besoins exprimés depuis de nombreuses années, améliorer l'accueil de nos enfants et poser les bases d'un service durable, équitable et professionnel pour l'ensemble de nos communes. Cette décision, responsable, est résolument tournée vers l'avenir.

L'équipe du SIVU et la commission « école » ont organisé une réunion d'information afin d'expliquer aux parents ce projet et de répondre à leurs questions.

Canicule

La canicule a frappé très fort notre pays, notre commune. Dans ce contexte, la Commission « Solidarité », emmenée par Josiane Auguste, a souhaité proposer aux habitants de notre village, se sentant en possible vulnérabilité, de s'inscrire via le formulaire que vous avez pu télécharger sur Intramuros depuis quelques jours déjà ou que vous trouverez joint à cet envoi dans vos boîtes aux lettres.

Cela nous permettra de pouvoir agir en cas de problème et également de prendre des nouvelles régulièrement auprès de ces personnes si elles le souhaitent. Cette démarche ne peut être que volontaire car la loi nous interdit de faire ce recensement nous-mêmes ou même d'identifier par nous même les personnes vulnérables.

Nos enfants ont également souffert de cette chaleur. La mairie a mis à disposition le local du sous-sol à la disposition d'une classe. Et grâce à la mobilisation de l'Amicale des pompiers, au travers de son Président Jean Marcque, l'autre classe a pu s'installer dans leur local. La chaleur y était beaucoup plus supportable. La mairie est restée à l'écoute des enseignantes et ce dispositif a permis d'éviter des fermetures totales ou partielles des classes.

Commissions

Je vous parle assez régulièrement des commissions, que je tiens à remercier pour le travail effectué au quotidien. Il est peut-être temps de vous les présenter (en gras les présidentes ou présidents de commission) :

Commission Urbanisme : **Arnaud RITTER**, Frédéric BASTIAN, Jean-Renaud KLEIN, Claire MONTIAGE, Kévin MOSER, Philippe REISZ et Aurore SIBON

Commission Finances : **Philippe REISZ**, Sylvia ANSTOTZ, Josiane AUGUSTE, Frédéric BASTIAN, Jean-Renaud KLEIN, Maxime LE GAC, Claire MONTIAGE et Kévin MOSER

Commission Solidarité : **Josiane AUGUSTE**, Sylvia ANSTOTZ, Jessica BASTIAN, Christine PALERMITI et Philippe REISZ

Commission Animation : **Stéphane LOHR**, Sylvia ANSTOTZ, Josiane AUGUSTE, Jessica BASTIAN, Elodie BECHTOLD, Jean-Renaud KLEIN, Claire MONTIAGE, Kévin MOSER et Philippe REISZ

Commission Ecole : **Sylvia ANSTOTZ**, Elodie BECHTOLD, Claire MONTIAGE, Christine PALERMITI et Philippe REISZ

Chiens non tenus en laisse

Vous allez certainement penser que je me répète mais un incident que je juge très grave a eu lieu en début de semaine. Un chien, non tenu en laisse et déjà responsable de la mort de brebis, s'en est pris cette fois-ci au chat d'une famille de notre village dans un jardin privé. Pourtant ce propriétaire avait été averti. La commune a décidé d'entamer une procédure administrative afin de faire cesser cette terreur que ce chien provoque dans son quartier. Pour rappel, l'arrêté n° 15/2020 stipule que les chiens doivent être tenus en laisse...

Permanences Maire/adjoints

Vous avez été très nombreux à venir nous rencontrer en Mairie pour nous faire part de vos remarques ou de vos problèmes. Vous pouvez également nous rencontrer le samedi ou dimanche matin sur rendez-vous...

Bonnes vacances d'été !

Jean-Yves STOLLESTEINER

